

le souvenir d'un crime ! *c'était l'enfant de la punition !* Imbécile dès son enfance, elle n'a rien pu apprendre, si ce n'est la vie des mourants ! Quant à ce cri, elle le répète sans cesse, le jour et la nuit. Quand ses parents, pour s'étourdir et pour oublier le passé, rassemblent des gens de leur espèce, *l'enfant de la punition est là*, et toujours l'affreux où vient retentir à leurs oreilles et troubler la joie qu'ils voudraient avoir.

C'est en vain que pour étouffer ce cri affreux dans sa poitrine, ils la battent et la maltraitent. Pour éviter leurs coups, elle n'ose fixer au dehors, car elle sait l'horreur qu'elle inspire. Alors, elle passe ses journées cachés dans quelque coin obscur, et ce n'est que la nuit, qu'elle sort de la maison paternelle. Après avoir erré quelque temps, elle va s'asseoir sur les ruines d'un calvaire où la croix n'a pas été rétablie ; pour se distraire, elle chante ; sa voix grêle et perçante retentit au milieu du silence ; et le voyageur étonné, écoute et distingue, au milieu de sons plaintifs et lugubres, ces affreuses paroles : *Du sang ! du sang ! . . . il faut du sang pour régénérer la république.* Refrain révolutionnaire que sa mère a répété tant de fois, en sa présence.

La fille de la punition avait un frère, qui était né avant la révolution. Quand il fut d'âge à servir comme soldat, il demanda à son père de le racheter ; mais celui-ci, quoique pouvant le faire, puis qu'il avait plus que de l'aisance, refusa. Quoique sa fortune lui eût peu coûté, cependant il ne voulut pas faire le plus léger sacrifice pour son fils. L'argent lui était plus précieux que son enfant. Le jeune homme fut donc forcé de partir.

Après quelques campagnes qu'il fit sans gloire, il revint, exténué de fatigues, de misères et de débauches, mourir chez ses parents.